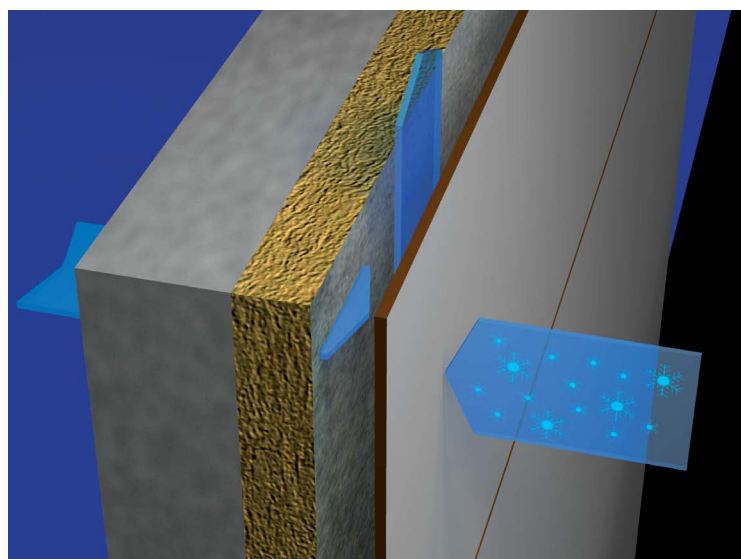


Système ME08 FR

Fixations visibles sur ossature métallique

Le réglage de l'ossature devra prévoir une lame d'air ventilée de 20 mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas sur toute la façade. Les joints horizontaux et verticaux ouverts entre panneaux auront une largeur de 8 mm.

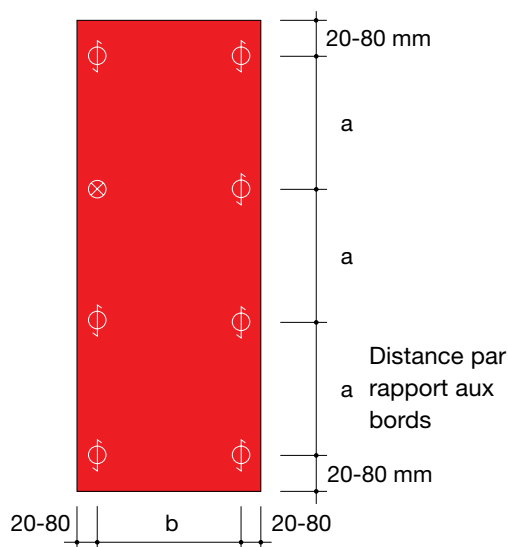
En raison des variations dimensionnelles des panneaux leurs fixations seront réalisées à l'aide de points fixes uniques (\varnothing 5mm) et points coulissants multiples (\varnothing 9mm rivet). La tête de la fixation devra impérativement recouvrir le trou de perçage (fixation à tête fraisée interdite)



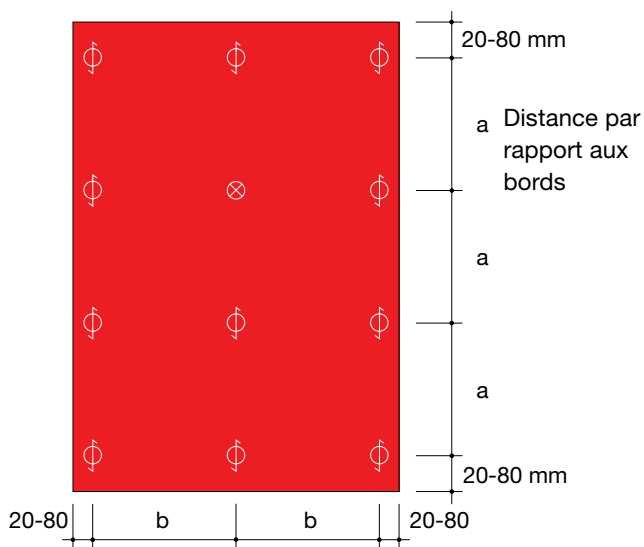
a = 600 mm maxi (voir Avis Technique en vigueur)
b = 600/650 mm maxi (voir Avis Technique en vigueur)

⊗ Point fixe \varnothing 5 mm

⊕ Point coulissants \varnothing 9 mm en rivet



Pose sur 2 appuis



Pose sur 3 appuis et plus

for
people
who
create

Système ME08 FR

Fixations visibles sur ossature métallique

L'ossature métallique (acier galvanisé ou aluminium) est principalement constituée de profils porteurs verticaux fixés au mur par des équerres (acier galvanisé ou aluminium).

Profils du type cornières, oméga ou U pour les ossatures acier galvanisé (ép.15/10 mm)

Profils du type cornières ou T pour les ossatures aluminium (ép.20/10 mm pose à rivets – ép. 25/10 mm pose à vis auto perceuses).

La surface d'appui est de 80 mm pour les profilés de jonctions et de 30/40mm pour les profilés intermédiaires.

Pose zones sismique

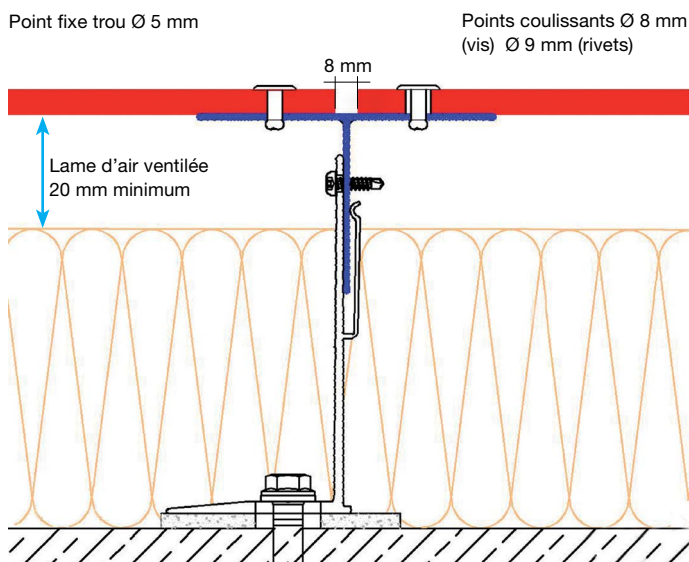
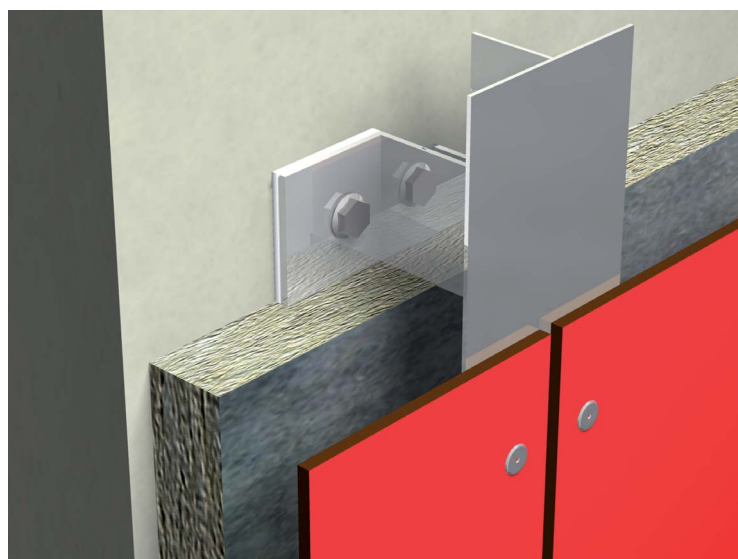
Le bardage rapporté ventilé (hors vêtage) ME08 FR (panneaux d'épaisseur 6 et 8 mm exclusivement) sur ossature métallique peut être mis en œuvre sur parois en béton planes verticales, en zone de sismicité 2 pour les bâtiments de catégorie d'importance III et IV et en zones de sismicité 3 et 4 pour toutes catégories d'importance de bâtiments selon l'arrêté des 22 octobre 2010, 19 juillet 2011 et 15 Septembre 2015.

- Il sera conforme à l'annexe A de l'Avis Technique ME08 FR
- Il sera conforme au cahier sismique du CSTB n°3533 ou révisions.
- Une rupture de l'ossature et du bardage doit être prévue à chaque plancher.
- Les panneaux Max Exterior ne peuvent ponter 2 ossatures fractionnées, le fractionnement d'ossature sera donc à intégrer au niveau du calepinage des panneaux sur la façade.
- Dimensions maximales de pose des panneaux Max Exterior en zone sismique:

Hauteur 3000 x Longueur 1800 mm : surface = 5,40 m²

Hauteur 1300 x Longueur 4090 mm

Toutes dimensions dans un rapport de surface de 5,40 m² avec une hauteur maximum de 3000 mm.



FunderMax France
3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON

■ Tel.: 04 78 68 28 31
■ Fax: 04 78 85 18 56

www.fundermax.fr

for
people
who
create